



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-28028>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-28028**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole d'Aix-Marseille Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'assurances - Lot 5: Embarcations et risques annexes

Description : Prestations d'assurances - Lot 5: Embarcations et risques annexes

Identifiant de la procédure : 9533326d-6901-44dd-9028-720d5c16ef7b

Avis précédent : 315964-2023

Identifiant interne : 7523077

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 92,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Prestations d'assurance Lot 5: embarcations et risques annexes

Description : Prestations d'assurance Lot 5: embarcations et risques annexes

Identifiant interne : 75230077

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/02/2024

Date de fin : 31/12/2027

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le marché a été signé par le représentant légal du pouvoir adjudicateur le 21/02/2024. Les pièces constitutives du marché sont consultables à la Direction de la Commande Publique après prise de rendez-vous préalable dans le respect des dispositions des articles LR21321 et R21835 du Code de la Commande Publique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Sous-critère A : Qualité des prestations d'assurance proposées : nature des garanties, champ d'application des garanties, plafonds des garanties, montant des franchises, modalités d'application des franchises, précisions et conditions administratives (cf. cadre de mémoire technique et administratif): 80 % Sous-critère B : Qualité des moyens matériels et humains mis en œuvre pour l'exécution des prestations et performance des modalités de gestion des contrats (cf. cadre de mémoire technique et administratif) : 20 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera apprécié au regard du montant de la prime forfaitaire ou à défaut du taux de prime unitaire indiqué dans l'acte d'engagement.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale et sociale

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours :- Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : Métropole d'Aix-Marseille Provence

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 84,478.24 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement EUROSUD SWATON (mandataire) HELVETIA ASSURANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre groupement EUROSUD SWATON / HELVETIA ASSURANCES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 5

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/01/2024

Date de conclusion du marché : 23/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : Métropole d'Aix-Marseille Provence

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Groupement EUROSUD SWATON (mandataire) HELVETIA ASSURANCE

Numéro d'enregistrement : 39244815500029

Adresse postale : 432, boulevard Michelet

Ville : Marseille

Code postal : 13009

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : ao@eurosud-assurances.com

Téléphone : 0488665009

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Métropole d'Aix-Marseille Provence

Numéro d'enregistrement : 20005480700017

Adresse postale : 58 bd Livon

Ville : MARSEILLE

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0488788812

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Ville : Marseille

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0449113481

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 629c5f3f-5113-4baf-b690-30835b546f1f - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/03/2024 à 11:43

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/03/2024